

Mandat du groupe PNNS lipides pilote par la Direction générale de l'alimentation

8 janvier 2008

Contexte

La promotion de la culture alimentaire française contribue à fournir des repères favorables à la santé en associant l'alimentation et le choix des produits aux notions de goût, convivialité, plaisir, terroir. Pourtant, un décalage existe aujourd'hui entre les apports nutritionnels de la population et les recommandations nutritionnelles.

Dès lors, le Programme national nutrition santé, reconduit pour la période 2006-2010 (PNNS2), propose un plan d'actions mobilisant tous les acteurs, avec comme objectif, en termes de prévention nutritionnelle, de porter l'accent à la fois sur l'éducation du consommateur et sur l'offre alimentaire.

En matière d'offre alimentaire, les opérateurs économiques se sont mobilisés depuis plusieurs années pour optimiser l'offre tant sur la composition nutritionnelle des aliments que sur la présentation (informations nutritionnelles, taille des portions...). L'Etat propose désormais aux acteurs économiques de signer des chartes d'engagements de progrès nutritionnels, dans le cadre d'une démarche partenariale, volontaire et incitative. Ces engagements peuvent porter sur l'évolution de la composition nutritionnelle des produits et sur les modalités de vente et de consommation. La nature de ces engagements doivent répondre aux objectifs du PNNS, mais peuvent aussi reposer sur l'avis d'instances scientifiques repris dans les orientations données par les pouvoirs publics. La mise en place d'un Observatoire de la qualité de l'alimentation permettra de suivre de façon globale l'évolution des pratiques et d'objectiver les efforts et progrès réalisés par les opérateurs.

Afin d'accompagner les opérateurs dans la préparation des propositions d'engagements et de favoriser le partage des données et connaissances, la DGAL pilote depuis septembre 2005 un groupe de travail sur les glucides, réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués sur les thématiques glucides et fibres, qui a conduit à la production d'un rapport en mars 2007. Le PNNS2 prévoit la mise en place d'un groupe similaire sur les lipides. Cette segmentation (glucides, lipides...) ne reflète pas de façon totalement satisfaisante la complexité des problématiques nutritionnelles, mais permet de traiter chaque thématique en profondeur et reste pragmatique pour la conduite des travaux du PNNS.

Ces travaux s'inscrivent dans l'approche positive prônée par le PNNS, qui refuse toute forme de diabolisation de tel composé ou de tel produit.

Objectifs du groupe

Le groupe de travail « lipides » a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs (administrations, producteurs, secteurs agro-alimentaires, distributeurs, restauration collective, représentants des consommateurs, instances scientifiques, experts *ad hoc* pouvant le cas échéant appartenir au comité de validation des chartes PNNS2...), afin de favoriser les discussions sur les possibilités d'amélioration de l'offre alimentaire en matière de lipides.

Ces échanges permettront notamment de partager les fondements et les justifications, en ce qui concerne les lipides, des actions déjà réalisées par les entreprises et les secteurs, et des engagements que des secteurs auront pu déjà proposer dans le cadre des chartes PNNS2.

Le groupe a pour objectif final d'identifier des mesures et actions concrètes à mettre en œuvre par l'ensemble des acteurs (opérateurs, pouvoirs publics, associations de consommateurs...) afin d'accompagner l'amélioration de l'offre alimentaire en matière de lipides. Le groupe devra notamment favoriser la recherche d'engagements collectifs et volontaires pour de nouveaux secteurs.

Les travaux de ce groupe, comme ceux du groupe PNNS glucides, ont vocation plus généralement à éclairer l'action publique, par exemple lors de l'examen et la validation des chartes PNNS2, ou à l'occasion de l'élaboration de campagnes d'information et d'éducation du consommateur.

Les réflexions et propositions des différents acteurs se fonderont sur les objectifs du PNNS en matière de lipides (réduction des apports en lipides totaux, réduction en acides gras saturés), mais pourront s'appuyer par ailleurs sur les recommandations émises par des instances scientifiques non contradictoires avec les objectifs, principes et repères du PNNS. Le groupe pourra notamment considérer l'objectif d'augmentation des apports en acides oméga 3 (rapport de l'AFSSA de juillet 2003) ainsi que celui de réduction des apports en acides gras trans (rapport de l'AFSSA d'avril 2005). Le groupe pourra de même être amené à examiner en tant que de besoin d'autres rapports ou publications scientifiques émis par des instances reconnues.

Le groupe de travail aura notamment pour objectif de mener une analyse objective sur les possibilités et la faisabilité de modifications de teneurs en composés lipidiques des produits, au regard des contraintes technologiques, organoleptiques, économiques et réglementaires qui s'imposent aux professionnels, et au regard des efforts et progrès déjà réalisés par les opérateurs. L'impact économique potentielle de ces évolutions sur l'ensemble des filières, en particulier sur les secteurs amont, sera envisagée.

Les réflexions devront aussi porter sur des actions concernant les modalités de vente (taille des portions, organisation des lieux de vente...), sur l'information nutritionnelle délivrée au consommateur (étiquetage nutritionnel, information au consommateur...), ainsi que sur le marketing et la publicité. A ce titre, les produits bruts ont toute leur place dans ces réflexions.

Le groupe s'attachera à objectiver l'intérêt nutritionnel global des pistes et propositions (sur l'ensemble des composantes nutritionnelles), en tenant notamment compte de l'impact des reformulations envisagées sur l'ensemble des caractéristiques nutritionnelles des produits, sur les consommations alimentaires et sur les comportements des consommateurs. Cette réflexion devra s'articuler en pleine cohérence avec les travaux réalisés par le groupe glucides, afin de favoriser une approche globale de la nutrition et de l'alimentation, sans segmentation artificielle.

Méthodologie

Pour atteindre les objectifs précités, le groupe articulera son travail en trois étapes :

1. Etat des lieux général de l'offre alimentaire et de la consommation en termes de lipides

Afin de fonder les travaux sur une base commune et partagée, et de caractériser un temps t0, il sera nécessaire de collecter les données globales les plus récentes caractérisant l'offre et les apports lipidiques en France, notamment sur la base des enquêtes nationales de consommation alimentaire et des tables de composition des aliments, afin de connaître :

- les apports de la population selon les différents composés lipidiques,
- la typologie des consommateurs (notamment petits et gros consommateurs) selon ces composés, mais aussi selon l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle...
- la contribution des différentes catégories d'aliments à ces apports.

Par ailleurs, une revue des données de production de matières grasses (source, origine, disponibilité...) et des flux d'utilisation par les IAA ou d'autres secteurs économiques sera envisagée.

2. Analyse secteur par secteur

a. Etat des lieux

Le groupe pourra approfondir et affiner secteur par secteur les données présentées à l'étape 1. Cet échange pourra favoriser l'enrichissement des bases de données actuelles, notamment les tables de composition officielles.

b. Evaluation des possibilités d'amélioration de la composition lipidique des aliments et des modalités d'offre alimentaire

Le groupe analysera de façon objective les actions déjà menées et les possibilités et la marge de manœuvre envisageable en termes d'évolution de l'offre alimentaire de chaque secteur, en analysant leurs avantages et leurs inconvénients et leurs impacts, ceci en tenant compte :

- de l'intérêt nutritionnel global des évolutions envisagées (impact potentiel sur les apports en lipides en quantité et en qualité, mais aussi sur les apports en énergie et en autres nutriments et sur l'équilibre alimentaire de manière globale en tenant compte des différents groupes de population). Le cas échéant, les travaux scientifiques appuyant ces aspects seront précisés.
- des aspects toxicologiques éventuels
- des contraintes réglementaires (définition réglementaire des produits le cas échéant),
- des contraintes technologiques (fonction technologique le cas échéant du composé lipidique dans l'aliment, possibilités de substitution)
- des contraintes économiques tant pour les opérateurs (contexte économique de la filière) que pour les consommateurs (répercussion possible sur les prix)
- de l'acceptabilité par le consommateur des évolutions envisagées et de l'impact potentiel sur son comportement (impact sur le goût, phénomènes de transferts de consommation, impact sur la satiété, risque de créer une inquiétude ou des comportements délétères...)
- des progrès déjà réalisés par les opérateurs au cours des dernières années

c. Engagements collectifs

Sur la base de ce bilan, le groupe examinera les engagements collectifs que le secteur pourra prendre, ou aura déjà pris, dans le cadre des chartes PNNS2, et identifiera les actions et mesures à mettre en œuvre le cas échéant par les autres acteurs.

3. Evaluation générale de l'intérêt et de l'impact des actions envisagées

La revue pour l'ensemble des secteurs concernés des actions et engagements pris ou envisagés permettra de juger de l'impact global que ceux-ci pourront avoir sur les apports nutritionnels. Par ailleurs, il sera envisagé de mener une étude sur l'impact économique potentiel sur les filières.

Le groupe de travail, en lien avec le groupe PNNS glucides, analysera par ailleurs à plus long terme l'évolution des consommations et du marché, sur la base notamment les indicateurs annuels mis en place par le futur Observatoire de la Qualité de l'Alimentation et les résultats des études de consommation.

Pour mener à bien ces travaux, le groupe pourra le cas échéant constituer des sous-groupes de travail *ad hoc* sur des questions spécifiques. Par ailleurs, des experts pourront en tant que de besoin être sollicités pour éclaircir certaines problématiques.

Il est attendu que le groupe de travail produise un rapport à l'horizon décembre 2008 présentant le bilan des réflexions et proposant des pistes de réflexion pour les suites des travaux.